L'accent mis sur l'entretien des sentiers

par Roger Wassmer

Cette année 2017 a été axée sur l'entretien de nos 423 kilomètres d'itinéraires balisés.
Rien de bien spectaculaire sur le plan des réalisations, freinées par les pluies récurrentes ou les grosses chaleurs.
Grâce à notre nouvelle équipe des sept «veilleurs», tous ces itinéraires ont été parcourus au moins une fois cette année, parfois plus, également en cas de problème signalé ou évènement météorologique. Après les tempêtes Carmen, Eleanor et la dernière en date de mi-janvier, le travail de restauration ne va pas manquer.
Dans le cadre de la bonne tenue de ces itinéraires, une réunion de travail a réuni nos sept «veilleurs» le 25 janvier 2017 sous l'égide de *Roger Wassmer,* référent «itinéraires pédestres».

Objectif du jour : Faire connaissance entre veilleurs,
la définition du veilleur/chef de sentier et enfin l'attribut des secteurs de compétence.

1. Secteur Montagne-1 *à Ernest Brigaldino* : coté nord de la D3 (vers Pigeonnier) - chapelle Weiler - Weiler centre - Leichehohl - D3 - Climbach - Petit-Wingen - Frontière - Chapelle de Weiler.

2. Secteur Montagne-2 à *Michel Zissler et Roger Wassmer* :
coté Sud de la D3 - Climbach - Pfaffenschlick - Hochwald/fossé anti-char - Bremmelbach - station d'épuration - Cleebourg - Pfeifferberg (cave vitic.) - Rott et Drachenbronn.

3. Bas Mundat à *Robert Mochel* : Station Schweighoffen (Allemagne) - frontière - la Lauter (les lignes) - Bienwaldmuehle - Schleithal (extrémité O'bere Ringgasse) - D244 - hippodrome - Anc. Werit - St Remi - station Schweighoffen.

4. Seebach à *Philippe Eyermann* : Seebach - Riedseltz gare ▲ - Schleithal (jusqu'à O'ring-gasse) - Au sud , N'seebach - ▲ jusqu'à Trimbach calvaire (Jonction avec ○ cote 177).

5. Trimbach à *Jean-Robert Denis* : Trimbach - Siegen - Croettwiller (✚ vers N'roedern) - ✚ vers et Eberbach avec jonction avec ✚ vers Wintzenbach (cote 164) - ✚ du calvaire (cote 177) jusqu'à jonction ○ de Buhl.

6. Niederlauterbach à *Marianne Deck* : Bienwaldmuehle - Salmbach - Sentier Hauts-du-Canton et GR ▬ - A35.

7. Lauterbourg à *Marianne Deck* : A35 - frontière - Le Rhin - Au sud Sentier Hauts-du-Canton et ▲ jusqu'à jonction avec ○ de Mothern.

8. Mothern à *Gilbert Lang* : Circuits bleu et jaune de Mothern, ▲ Rhin - pont de Munchhausen - Grosswoerth (cote 114) - Wintzenbach - ✚ jusqu'à jonction ▲ venant d'Eberbach (cote 165).

9. Seltz à *Gilbert Lang* : circuit ○ Seltz, ▲ du bac jusqu'au pont Munchhausen - ○ Munchhausen.

10. Wissembourg à *Michel Zissler* : Carrefour Langenberg - frontière -Schweigen Weintor par ○ - D264 - gare SNCF - Altenstadt - Station Schweighoffen ▬ - Lauter pont St Remy - Geisberg D186 - D3 Rentfeld - Leichehohl - Weiler - Weiler-Chapelle - carrefour Langenberg.

11. Oberhoffen-lès-Wissembourg à *Ernest Brigaldino* : Steinseltz - Riedseltz gare -Geisberg hameau - D186 - D3 Rentfeld - aéromodélisme - Chemin Roetz - Wolfshag (cote 227m) - station épur. Cleebourg - Le Grossenwald - Steinseltz.

En cas de problème sur un itinéraire, vous pouvez contacter directement ces personnes ou *Roger Wassmer* qui transmettra.

Une nouvelle réunion sera programmée en mars 2018, intégrant également les agents ONF du secteur, toujours dans un souci de réactivité améliorée en cas de problème sur l'un ou l'autre itinéraire.

---

suite du rapport de l' AG :

- Jean-Claude Christen, président de l'association départementale 67 rappelle qu'il est le président du club de Sélestat-Haut-Koenigsbourg. Il détaille sa mission au sein de l'association, dont la principale est d'être le relais avec les élus départementaux (subventions) et avec l'A.D.T. Il est également à la tête de la commission «édition» pour la revue «*les Vosges*» et remercie les clubs locaux pour leur collaboration. Marianne Deck sera la correspondante pour le CVW.

Au cours des interventions, *Roger Heil* a demandé la parole à propos du bois de chauffage. Son acheminement jusqu'au refuge est trop pénible. Il pense que la municipalité pourrait s'en charger. Le maire luis a répondu de faire une demande le moment venu. Notons que ce membre en avait déjà parlé lors de l' AG 2017.

Pour conclure, le président remercie le comité et tous ceux et celles qui apportent d'une façon ou d'une autre leur soutien et leur l
savoir-faire à notre association. Il lance un appel aux membres un peu plus jeunes à rejoindre le comité qui a besoin de renouvellement. Il remercie tous les partenaires, les instances, et les élus de leur soutien et collaboration, car il reste encore beaucoup à faire. Il informe l'assemblée de ce que notre association aura un rôle à jouer dans le cadre de la réhabilitation du site de la BA 901, et invite l'assemblée au «café-gâteaux».

La séance est levée à 16 heures 35.

Les sentiers fréquentés par les VTT ou autres motos, quads...

Un autre souci affectant cette fois-ci la qualité des sentiers en tant que tels, sont leur utilisation par les VTT et ceci malgré les panneaux d'affichage financés par la commune et installés à chaque entrée. Les chemins sont d'autant plus dégradés, surtout à l'approche des virages, par les traces de freinage et le ruissellement, que l'année aura été particulièrement pluvieuse. Des contrôles par les agents forestiers devraient avoir lieu plus souvent, le bouche à oreille faisant le reste.

Rappel du code forestier : *«La circulation des véhicules à moteur est très règlementée car l'impact sur les milieux naturels peut être fort (bruit, dérangement de la faune, destruction de flore ou d'habitats). Tout comme les voitures, les véhicules tout terrain, 4x4, quads, motos, sont interdits en dehors des routes «ouvertes à la circulation publique»...*

Le Code forestier (Article R 163-6) reste néanmoins assez strict vis-à-vis des vélos et chevaux en forêt. En particulier, circuler à l'intérieur des peuplements forestiers, en dehors des chemins, est strictement interdit.

En forêt domaniale, la circulation des chevaux et vélos est généralement possible sur les chemins forestiers, dans le respect de la forêt et des autres usagers. Dans des secteurs très fréquentés, en forêt périurbaine et dans certains sites touristiques, leur circulation est limitée aux allées forestières larges (plus de 2,50 m) et aux itinéraires balisés. Des réglementations particulières peuvent également restreindre ou interdire la circulation pour protéger des milieux remarquables ou des secteurs forestiers particulièrement fragiles.

Le véhicule est arrivé

Notre association, à l'image de la majorité des associations du club Vosgien, a fait l'acquisition d'un véhicule du type petite fourgonnette. Il servira en priorité à l'entretien des sentiers ainsi qu'à la personne s'occupant de la maintenance hebdomadaire et de l'approvisionnement du refuge, en l'occurrence *Robert Mochel*.

Ce véhicule va également bien servir au niveau du grand projet de la ComCom qu'est la revitalisation du site de la Base 901 de Drachenbronn, lequel est en cours de démantèlement. Le club Vosgien y contribuera par la mise en place des itinéraires pédestres menant du Camp de Drachenbronn à Climbach. Ce seront de part et d'autre de la montagne les accès à la sphère de bois de 40 m de diamètre qui sera installée sur la crête du Stieffelsberg à 475 m d'altitude. Un circuit pédagogique autour et dans le fossé dit antichar est également prévu.

Le bilan 2017 en chiffres :

Un secteur qui comporte à présent 423 kilomètres d'itinéraires dont 300 de chemins et sentiers (un chemin peut être balisé de plusieurs itinéraires).

- 227 km d'itinéraires existants entretenus; c'est le double de l'année précédente. Chaque itinéraire est parcouru au moins une fois dans l'année, plusieurs fois pour les sentiers de grandes randonnées.
- 272 heures consacrées à ces travaux, dont du débroussaillement sur les *Lignes de la Lauter* et le *Circuit des Tumuli* par *Robert Mochel*.
- 265 plaquettes de balisages ou flèches posées,
- 30 panneaux directionnels ou de lieu-dit confectionnés et installés,
- 4 poteaux ou potelets en bois bétonnés ou rebetonnés suite à dégradation,
- 1584 km parcourus en voiture pour se rendre sur les différents chantiers,
- 1744 €, en grande partie subventionnés, dépensés en matériel ainsi qu'en déplacements.

Appel à la relève : le balisage des sentiers vous intéresse ?

Notre association locale est encore et toujours en quête d'une personne pour remplacer à terme l'actuel «inspecteur des sentiers» en charge des itinéraires pédestres sur le secteur de Wissembourg et environs.

Avis à l'amateur pour un travail de pro !

Contacter Roger Wassmer au 06 33 82 72 21 ou clubvosgien.roger.wassmer@gmail.fr